



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie
01 30 72 38 50

Conseil des Seniors Une ambition : être au service des seniors



Le Conseil des Seniors est une instance qui permet de répondre aux attentes des seniors ermontois. Ensemble, les membres mènent des réflexions sur les thèmes qui les préoccupent. Ils font ainsi part de leurs souhaits à la municipalité pour améliorer la vie de l'ensemble des Ermontois au quotidien. En résumé, le Conseil des Seniors a pour objectif de créer une dynamique participative des seniors dans la vie de la cité aux côtés des autres acteurs de la ville : élus, services municipaux, associations et habitants, et d'être une force de réflexion, de proposition et d'actions.

Créé en 1998, le Conseil des Seniors a pour mission d'identifier les besoins des personnes âgées en s'appuyant sur les richesses du tissu partenarial existant. Il peut ainsi proposer la mise en œuvre d'actions de solidarité et de prévention en direction de ce public. Depuis sa création, le Conseil des Seniors a participé à de nombreuses actions municipales et associatives. Il a aussi travaillé sur les conditions de vie, d'accueil et de déplacement des personnes âgées.

Son fonctionnement

Instance de démocratie locale, le Conseil des Seniors est piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui en assure l'animation générale. Lors des séances plénières, qui ont lieu deux fois par an, un intervenant extérieur présente un thème dont le conseil a souhaité débattre. Les commissions de travail, au nombre de trois (Aménagement Cadre de vie, Santé Solidarité, Culture et Loisirs), sont animées par un fonctionnaire territorial en charge du domaine ; celui-ci accompagne les seniors dans la mise en place des projets retenus.

Sa composition

Le conseil, en 2005, s'est ouvert aux représentants des conseils de quartier. Il est composé de la façon suivante :

- 18 représentants des conseils de quartiers ;
- 8 personnes qualifiées, intervenantes d'associations, d'institutions ou professionnelles : ARIAF, CLIC, CODERPA, résidence Jeanne d'Arc-AREPA, résidence "Les Primevères"-ARPAD, communauté d'agglomération Val-et-Forêt, conseil général du Val d'Oise, ADSSID ;
- 9 représentants d'associations : JALMALV, Retraite Sportive du Parisien (RSP), Souvenir Français, Club "Le Bel Âge", Club féminin "Pénélope d'aujourd'hui", Club des retraités "Tambour Battant", CAPPIMEC, Equipe-Saint-Vincent.

Les thématiques abordées

Différents thèmes concernant la vie quotidienne des seniors sont, en effet, soulevés. L'habitat, la citoyenneté, les déplacements, l'environnement, le cadre de vie, les loisirs, la culture, le sport, la santé... sont autant de sujets abordés. Parallèlement, le Conseil des Seniors



participe activement à de nombreuses actions de la ville à l'exemple de son investissement dans les manifestations suivantes : le Forum des Associations et de la Vie Locale, les Forums Santé et Petite Enfance, la Semaine bleue intercommunale ou encore le guide des seniors.



Les projets 2006 par commission

Le premier consistait à publier le *Guide des Seniors* d'Ermont. Cette nouvelle édition répertorie tous les services et activités à disposition des seniors sur la commune mais également sur le département. Si vous ne l'avez pas reçu, cet outil pratique et utile au quotidien est disponible sur simple demande au Centre Communal d'Action Sociale.



Tout au long de l'année, le conseil a affiné sa composition en privilégiant les seniors qui souhaitent s'impliquer dans le travail au sein des commissions, en concordance avec la Charte des Seniors d'Ermont. En d'autres termes, les seniors ermontois de plus de 60 ans désireux de s'impliquer dans la vie de leur

commune, d'assister aux commissions et de s'investir dans les actions mises en place sont les bienvenus. Si ces critères vous correspondent, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services du CCAS.

La commission Culture et Loisirs

Cette commission travaille sur l'édition d'un document (3 parutions par an), synthétisant toutes les actions sur la ville à destination des personnes de plus de 60 ans. Elle réfléchit également à la meilleure façon de faciliter l'ouverture pour tous les seniors à la culture.

La commission Solidarité Santé

Elle est à l'origine de l'organisation d'une Initiation aux Premiers Secours adaptée aux personnes âgées. Cette commission souhaite également mettre en place une structure de petits dépannages et organiser régulièrement des journées "Bien-être". Ainsi, elle prépare la version ermontoise de la Journée Nationale de l'Audition du 8 mars 2007, sur un mode intergénérationnel.

La commission Aménagement Cadre de vie

Cette commission a en projet une charte communale d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le calendrier des manifestations et des actions

Le CCAS, en partenariat avec le Conseil des Seniors, organise tout au long de l'année, de multiples animations, activités et ateliers à destination des seniors. Ils permettent de favoriser le lien social et de lutter contre l'isolement qui touche un grand nombre de personnes âgées. Une attention particulière est portée aux activités "santé", destinées à favoriser le "bien-être" en général.

Les thés dansants

En janvier pour les vœux du Sénateur-Maire, M. Hugues Portelli, en avril pour la fête de Printemps et en septembre pour la fête de la rentrée, des thés dansants offrent l'opportunité aux seniors Ermontois âgés de 60 ans et plus avec un spectacle à 14 h 30.

Le banquet des seniors



Cette manifestation d'envergure réunit la majorité des seniors d'Ermont. Elle est destinée aux personnes âgées de 66 ans et plus. Le repas et le spectacle sont offerts

à 900 personnes au cours d'un week-end. Cette année, ils auront lieu les 21 et 22 octobre à l'espace Yvonne Printemps et au théâtre Pierre Fresnay.

la résidence Jeanne d'Arc, les seniors du quartier des Chênes et les enfants âgés de 4 à 8 ans des centres de loisirs et des centres socio-culturels de la ville. Ces rencontres ont lieu une fois par mois.

Les rencontres intergénérationnelles pour personnes dépendantes

Ces rencontres permettent d'apporter des moments chaleureux aux personnes isolées par leur handicap et de lutter contre leur grande solitude. Elles sont organisées un après-midi par mois à l'Espace Seniors des Chênes autour d'un thème : jeux, atelier floral, arts plastiques, sorties aux jardins familiaux, spectacle par les enfants des centres de loisirs... Les aides-soignantes de l'ADSSID amènent les personnes sur place et participent aux animations et aux goûters.



Les ateliers d'initiation à l'informatique

Ces ateliers facilitent l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et offre aux seniors l'opportunité de participer eux aussi au développement d'une "société de l'informatique pour tous". Ils sont destinés aux seniors ermontois de plus de 60 ans. Ces ateliers, de deux heures hebdomadaires sur un trimestre, se déroulent au Point Cyb du Service municipal Jeunesse de la ville qui met à disposition sa salle multimédia et son animateur.

Les ateliers de stimulation de la mémoire

Personne n'étant à l'abri de problèmes de mémorisation qui s'accroissent avec l'âge, le CCAS a mis en place des ateliers spécifiques qui ont pour objectif de faire travailler la mémoire tout en passant un moment convivial.

Les activités intergénérationnelles

Ces rencontres permettent d'organiser des échanges entre les jeunes et les seniors, afin de redonner aux personnes âgées toute leur place dans la société, de redécouvrir l'art de vivre ensemble et de favoriser la cohésion sociale. Cette activité concerne les seniors ermontois des clubs du 3^{ème} âge, de



Les sorties

Ces sorties d'une journée correspondent à une demande forte des seniors. Pour beaucoup d'entre eux, cela constitue l'une des rares occasions de loisirs hors d'Ermont. Elles ont lieu trois fois par an : en avril, juin et décembre. La prochaine est prévue ce mois-ci, le mardi 27 juin et emmènera les seniors ermontois à Epernay-en-Champagne.

La Semaine bleue intercommunale

Les six communes de Val-et-Forêt organisent ensemble, une fois par an, des manifestations à l'attention des seniors, avec l'appui logistique des services de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Les activités sont généralement gratuites. Cette année, elle aura lieu du 16 au 20 octobre et déclinera le thème *Le voyage et le rêve*. Ermont est chargée de traiter ce thème à partir des nouvelles technologies.



Prévenir toute éventuelle canicule

Afin de se préparer à un éventuel été aussi chaud que fut celui de 2003, la ville d'Ermont met en place son "plan anti-canicule". Le dispositif élaboré par la ville repose sur plusieurs points de prévention :

- comme l'année dernière, un dépliant est disponible dès le 15 juin en mairie et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il recense les principaux signes d'alerte et prodigue des conseils à suivre en cas de forte chaleur ;

www.ville-ermont.fr, et des journaux électroniques ;

- enfin, le système de veille mis en place l'année dernière est reconduit cette année. Ce système consiste à proposer aux personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou de santé fragile, de remplir une fiche de renseignements (cf. ci-dessous) sur laquelle elles doivent préciser la ou les périodes durant lesquelles elles seront absentes d'Ermont, ainsi que les coordonnées d'une ou de plusieurs personnes référentes, pour les mois de juillet et août.

Prévention canicule Etre bien informé



Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre, la ville d'Ermont met en œuvre un plan de prévention "canicule". Ce plan prévoit notamment une information à la population sur les précautions à prendre et la constitution d'une liste de personnes vulnérables à accompagner. La prévention sera renforcée lorsque Météo France prévoira, trois jours à l'avance, trois jours consécutifs de température dépassant 19 °C la nuit, 34 °C le jour. Tout l'été, soyez prudent et suivez bien les conseils répertoriés dans la plaquette "Réagir à la canicule", disponible en mairie et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Info prévention canicule - Numéro unique d'information : **01 30 72 38 50**

VILLE d'ERMONT Centre Communal d'Action Sociale

Contact

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie
01 30 72 37 14/19

Horaires d'ouverture
Du lundi au mercredi :
9 h-12 h & 14 h-17 h 30
Jeudi : 9 h-12 h
Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Dispositif anti-canicule

Coupon à retourner au Dispositif anti-canicule
Centre Communal d'Action Sociale – Mairie bâtiment A – 100 rue Louis Savoie – 95120 Ermont

Je (Nom) _____ (Prénom) _____
Né(e) le _____
Demeurant (adresse complète) _____
Etage _____ Code d'entrée _____

déclare être une personne âgée de plus de 65 ans, isolée ou de santé fragile et désire bénéficier de l'assistance du Centre Communal d'Action Sociale en cas de canicule pour l'été 2006.

Personne à prévenir en cas de problème en juillet et en août :
Nom _____ Prénom _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Adresse : _____
Liens familiaux ou relationnels : _____

Je m'absente d'Ermont du _____ au _____

Signature